

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'activité 2018

Lundi 29 avril 2019

La séance est ouverte à 15 h 00 par le Président Christian FABRE. Il excuse l'absence de Monsieur le Maire, représenté par Monsieur PHILIPPON, 1^{er} Adjoint au Maire, de Monsieur DEGUINE et de Sylvie SEVELLEC.

Il présente Madame HENNOQUE, commissaire aux comptes, qui remplace M. LAFON.

Il remercie les agents de leur présence, et poursuit en présentant les personnes présentes à la table, dont Monsieur Alexandre SALAS-GORDO, expert-comptable, Mme HENNOQUE, Commissaire aux comptes, Mme PAMIES vice-Présidente, Mme MERCIER secrétaire, Mme BUILLES secrétaire Adjointe, et M. PHILIPPON 1^{er} Adjoint au Maire.

La parole est ensuite donnée à Véronique BUILLES, Secrétaire Adjointe, pour lecture du rapport moral.

Rapport moral

Voici en quelques mots le travail effectué par le bureau l'année dernière.

Nous avons traité près de 624 dossiers, toutes prestations confondues, pour une somme de 79 800 €.

Les billetteries Aqualand, Coccinelle adulte, Piscine et Walibi ont baissé. Toutes les autres ont augmenté. Le montant de la dépense totale, toutes billetteries confondues s'élève à 6 722 €.

Le cinéma Grand écran est en hausse avec 1 797 places vendues contre 1 550 en 2017. La dépense pour le cinéma seul s'élève à 2 475 €.

Il y a eu une **sortie sportive**, la neige avec 6 personnes dont 4 adhérents et 2 enfants. La dépense totale s'est élevée à 500 €.

Concernant les **spectacles et concerts** d'été, 210 places ont été vendues pour un montant de 1.774 €. Grâce au travail des bénévoles aux buvettes, nous avons réalisé un bénéfice (de 26 200€), qui a été réinjecté comme tous les ans, dans la saison culturelle de l'année suivante.

La vente des **chèques déjeuners** a légèrement baissé. 58 505 chèques ont été commandés, contre 59 763 en 2017, pour une dépense totale de 209 405 €.

"Prêt de véhicules et de matériel". Cette prestation est toujours appréciée, 78 locations ont été demandées par 68 adhérents, pour un montant total de 8 210 €.

Aide exceptionnelle Nous avons apporté une aide à 6 agents en difficultés passagères après accord du Conseil d'Administration (pour un montant total de 3 205 €), ainsi qu'à 4 agents concernés par l'allocation « **Aide aux parents d'enfant handicapé** ». (pour un montant de 2.250€). Ces deux prestations sont attribuées également en concertation avec l'Assistante Sociale.

L'arbre de Noël s'est déroulé au Palais des Congrès, où les enfants ont apprécié le spectacle qui leur a été proposé. La soirée dîner-spectacle a également été très prisée par les 200 participants.

L'agenda 2019 vous a été distribué, et il était accompagné du stylo. Nous avons commandé 200 agendas de format poche ainsi qu'une centaine de calendriers. Ceux-ci ont vite trouvé preneurs. Remercions Julien Bouchet et Éric Julien qui démarchent les pubs auprès des commerçants. Nous tenons à vous rappeler que cet agenda n'engendre pas de dépenses au COS, car il est autofinancé par les publicités, ainsi que les stylos, les calendriers et les agendas de poches. Il amène même un bénéfice.

Enfin, et comme chaque année, nous remercions la Municipalité pour le soutien qu'elle nous apporte ainsi que les bénévoles qui consacrent une partie de leur temps libre à leurs collègues, à l'occasion de la journée de l'arbre de Noël, et aux concerts d'été. Leur aide est aussi précieuse qu'indispensable au bon déroulement de ces manifestations.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Compte rendu financier

Le Président donne la parole à Monsieur Alexandre SALAS-GORDO, expert comptable. Ce dernier rappelle le contexte de son intervention et présente le bilan financier à l'aide d'une présentation projetée sur grand écran afin de faciliter la bonne compréhension de tous et toutes. Après quoi, Mme HENNOQUE, commissaire aux comptes, lit le rapport général financier et certifie les comptes sans réserve.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Marie-Thérèse PAMIES, Vice-Présidente, prend la parole et propose au vote l'affectation en report du résultat. Elle est approuvée à l'unanimité.

Monsieur le Président donne ensuite la parole à Monsieur PHILIPPON qui remercie l'ensemble du personnel présent à la séance.

Orientation sociale

Cathy Mercier, Secrétaire, prend la parole pour l'orientation sociale de l'année 2019.

Les **BILLETTERIES** continueront à fonctionner comme les autres années. Le règlement s'effectue **uniquement par chèque**. Veuillez faire bien attention aux dates de validité, les billets ne seront ni repris, ni échangés, ni remboursés. Nous vous conseillons de venir chercher vos billets au bureau du COS afin d'éviter toute réclamation en cas de perte, et bien sûr pendant les permanences prévues à cet effet.

La billetterie pour le Zoo de la Palmyre a été ajoutée, en remplacement du Zoo de Pessac.

SORTIE SPORTIVE : un séjour à la neige a eu lieu en février. Vous pouvez, si vous avez des idées, nous présenter vos projets.

Sur les **SPECTACLES CONCERTS**, 21 spectacles ont été proposés à l'Olympia dans la saison culturelle 2018/2019. Quant aux concerts d'été, vous pouvez encore réserver vos places à un prix préférentiel.

CHEQUES DEJEUNER COMMANDE ET DISTRIBUTION. Il est important que vous respectiez le délai de commande des chèques-déjeuner. Votre commande doit être passée **avant le 15** de chaque mois. Pour les agents du CAM et de HDV, vous pouvez confier vos commandes à Marie Thérèse PAMIES qui est gestionnaire des Chèques déjeuner. Les commandes doivent être lisibles et correctement remplies pour en faciliter l'enregistrement. Toute feuille de commande qui ne serait pas correctement remplie, et tout chèque sans feuille de commande ne seront plus traités.

Nous vous rappelons que, lors du Comité Technique Paritaire du 16 juin 2016, à la demande des élus du personnel de la CGT, il a été acté l'échéancier d'augmentation de la valeur faciale des chèques déjeuners suivant :

- 2016 : 6,50 € ; 2017 : 6,80 € ; 2018 : 7,00 € ; 2019 : 7,20 € ; 2020 : 7,50 €

Ces chèques sont valables jusqu'au 31 janvier 2020. Leur distribution se fait le premier lundi de chaque mois de 8h30 à midi au bureau du COS et l'après midi de 14h à 15h au Rez-de-Chaussée du Centre Administratif.

Vous avez droit à un maximum de 11 commandes par an quel que soit le nombre de chèques que vous commandez.

Pour les paiements en espèces, il est interdit de les déposer dans la boîte aux lettres. Vous devez **OBLIGATOIREMENT** les apporter au bureau du COS, aux heures de permanence. Le COS ne sera pas responsable en cas de perte d'espèces.

La journée de **L'ARBRE DE Noël** se déroulera au Palais des Congrès le 14 décembre 2019. Comme d'habitude, l'après-midi sera consacré aux enfants, et la soirée loto sera accompagnée par un apéritif dinatoire.

SORTIE Le Puy de Fou

La sortie prévue en juin a été annulée, car il n'y avait plus de places disponibles aux dates choisies.

Renouvellement du mandat de la compagnie fiduciaire

A compter des comptes clos du 31/12/2018, nous renouvelons le mandat de la compagnie fiduciaire pour une durée de 6 exercices.

ELECTIONS POUR LE RENOUELEMENT DES MEMBRES DU BUREAU

Les élections auront lieu le 23 mai de 9 H à 16 H . Deux bureaux de vote seront mis en place : 1 à l'HDV et l'autre à Mariolan.

Merci de votre attention.

L'orientation sociale 2019 est approuvée à l'unanimité.

Budget prévisionnel

Monsieur SALAS-GORDO, reprend la parole pour donner lecture du budget prévisionnel 2019.

Il est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Le Président reprend la parole pour mettre au vote l'augmentation des tarifs prestations de 1%.

Elle est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Questions diverses

Il a été suggéré la mise en place de différents niveaux de remboursements des prestations, en fonction de la catégorie des adhérents (A-B ou C).

Il est également proposé la mise en place des chèques vacances.

Le président informe que ces questions seront étudiées en Conseil d'Administration.

Aucune autre question n'étant posée, le Président remercie les adhérents présents.

La séance est levée à 16 H 15.

P/Le Conseil d'Administration
Christian FABRE
Président